



La plateforme SPORT SANS VIOLENCE

L'application mobile « **Sport Sans Violence** », développée avec le CROS Centre Val de Loire et la société Arkanite offre la possibilité à tout utilisateur du monde sportif (dirigeant, président, encadrant, entraîneur, sportif, arbitre...) de signaler un acte de violence ou un acte de fair-play de manière simple.

Il y a 2 types d'accès :

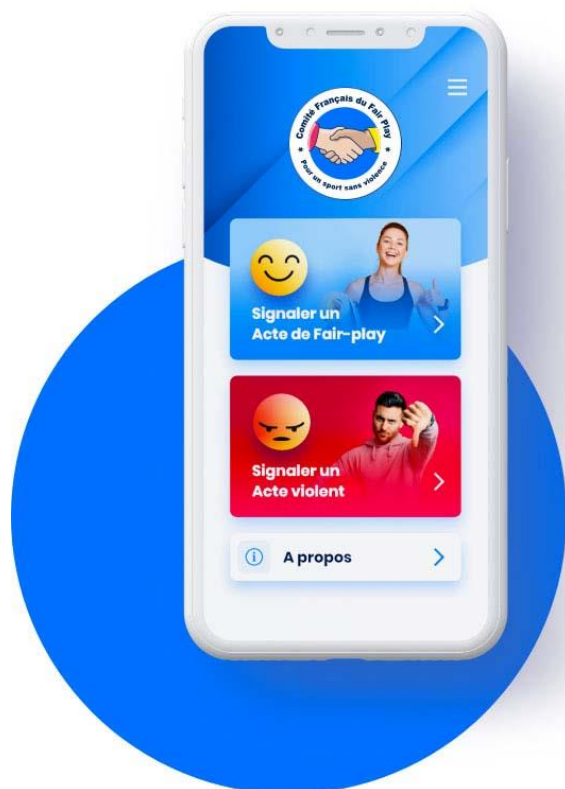
- par l'intermédiaire d'une **application téléchargeable** sur les différents stores
- ou directement par le **web via un téléphone, une tablette ou un ordinateur**

Le « *signaleur* » aura à s'identifier pour éviter toute dénonciation calomnieuse. Le numéro de licence sportive est facultatif mais il permet un traitement efficace par la fédération.

Il indiquera ensuite ce qui est observé grâce à un menu déroulant : le moment de l'observation, le lieu, le sport concerné, les protagonistes, ce qu'il a observé (violences verbales, physiques, psychologiques...) et aura à valider l'ensemble des informations qui sont retranscrites sur une fiche descriptive puis envoyée automatiquement au « référent » de la fédération concernée et aux représentants territoriaux du Ministère chargé des sports pour traitement. La fiche de signalement est aussi envoyée aux « référents » des CROS et CDOS, mais sans identification du « signaleur » pour les faits de violence

L'outil comporter une fonction « géolocalisation » pour identifier automatiquement le lieu où l'incident ou l'acte de fair-play s'est déroulé.

La conception de l'outil permet



Partenaires

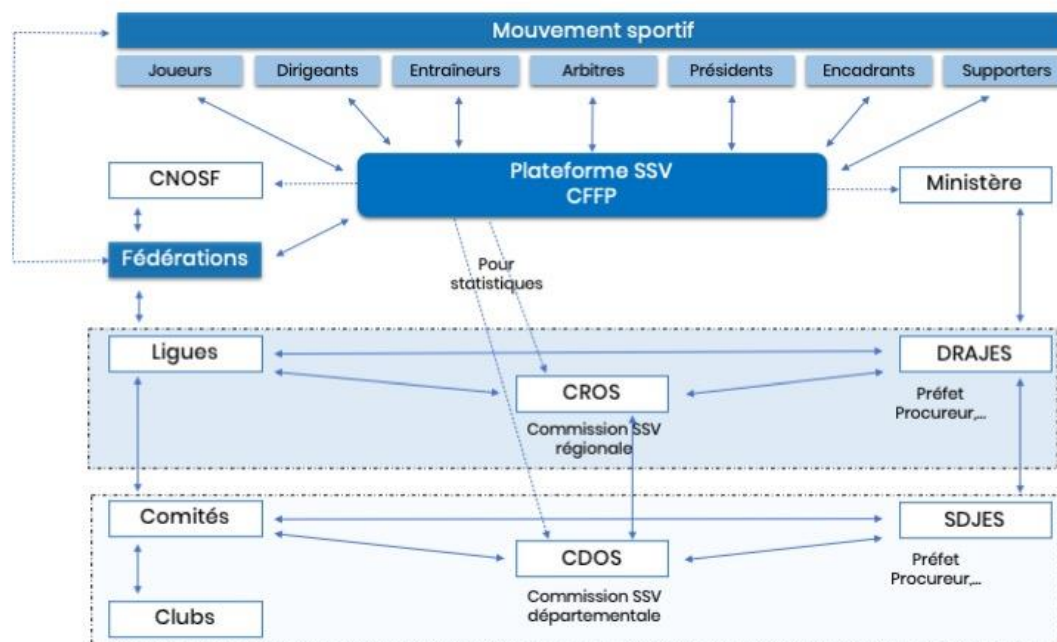


Le CFFP remercie le CROS Centre Val de Loire pour son accompagnement précieux dans le développement de la plateforme.



CROS
CENTRE
VAL DE LOIRE

Mode de fonctionnement : schéma général



Traitement de informations

La plateforme a été conçue dans le strict respect de la RGPD et permet de garantir l'anonymat du signaleur, sauf vis-à-vis des « référents » des fédérations qui devront s'engager à respecter un cahier des charges afin d'être garant de la confidentialité des signalements transmis.

Les déclarations de violences, incivilités, ... seront remontées intégralement aux fédérations concernées qui décideront de la suite à donner.

Pour les CROS/CDOS adhérents à la plateforme, l'identification du déclarant ne sera pas transmise, car l'objectif est de disposer seulement de données permettant d'engager avec les services de l'Etat (préfecture, DRAJES, SDJES, police, gendarmerie, justice...) des actions de prévention, de sensibilisation et de formation. Les données recueillies permettront de créer au plan territorial, un observatoire du suivi de l'évolution de la situation dans le temps. Ces données seront mises à disposition des Conférences Régionales du Sport qui disposent d'une commission spécialisée sur le sujet.

A l'opposé, en ce qui concerne les actes de fair-play et beaux gestes, la totalité des informations sera évidemment remontée aux fédérations mais également aux CROS/CDOS et pourra donner lieu à des récompenses que ce soit au niveau du territoire comme au niveau national avec les IRIS du sport.

Quelques informations techniques sur la plateforme

L'application a été réalisée en langage Web comme un site internet. Le design et les interactions sont similaires aux codes des applications mobiles.

La plateforme est accessible avec l'Appstore pour iOS et Playstore pour Android et cela depuis n'importe quel appareil (smartphone, ordinateur, tablette...)

Lorsque l'utilisateur lance l'application, celle-ci se cale automatiquement sur la toute dernière version et les notifications « Pushs » marchant parfaitement avec la technologie utilisée.

L'accès au système (back office) se fait par une simple URL (<https://app.sportsansviolence.fr/>) protégée par login et mot de passe. Seul l'administrateur (CFFP) accède au back office du système et visualise l'ensemble des déclarations réalisées. Le système renvoie automatiquement les déclarations d'un acte de violence ou de fair-play aux référents des fédérations, des services de l'Etat et du Mouvement Olympique et Sportif territorial concerné par les déclarations.

Il est possible de mettre en place un système d'envoi spécifique à une adresse mail dédiée au Ministère chargé des sports pour les signalements contenant des violences sexuelles.

Les référents des instances territoriales (CROS/CDOS) n'ont pas accès aux données personnelles des déclarants.

Le site respecte la RGPD et possède un certificat SSL avec forçage du passage en protocole HTTPS.

Conditions de mise à disposition de la plateforme

Une convention de partenariat est signée entre le Comité Français du Fair Play et les fédérations membres du CNOSF ou les CROS/CDOS.

Elle précise les obligations du Propriétaire (CFFP), les obligations du Partenaire, les conditions de mise en œuvre et d'utilisation de la plateforme, les modalités d'utilisation des formulaires de signalement, les modalités de protection des données personnelles, les responsabilités respectives du Propriétaire et du Partenaire ainsi que les conditions financières de mise à disposition de la plateforme.



Exemple de fiche descriptive d'un acte de violence

Fiche complète du signalement n°20

Fait le : 11/01/2022 à 22:59



Identité du signaleur

- Nom : MOUGIN
- Prénom : Jean-Pierre
- Adresse email : president@comitefairplay.fr
- Téléphone : 06 XX XX XX 91
- Statut : Dirigeant
- N° de licence :

Ce qui a été observé

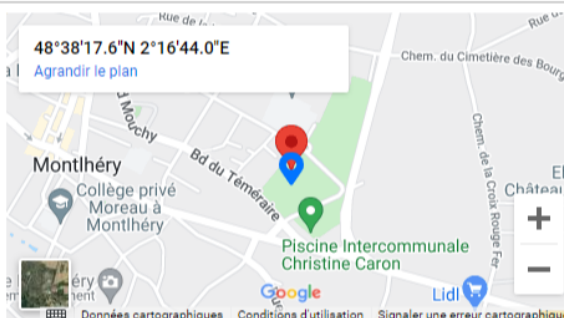
- Discipline : Football
- Le ou les agresseurs : Spectateur(s)
- La ou les victimes : Arbitre, Joueur / sportif
- Forme(s) de violence ou acte(s) antisportif observé(s) : Injures (sexiste, raciste, xénophobe homophobe) Propos incitant à la haine et à la violence
- Description de l'action : Au cours du match Linas/Amiens comptant pour les 8ème de finale de la Coupe de France, un spectateur supporter de l'équipe d'Amiens, très excité, a proféré durant tout le match des attaques verbales violentes en direction de l'arbitre et des joueurs adverses ("rentre chez toi, tu n'as rien à faire sur le terrain"; "retourne chez toi, pédale"; "fauche-le"; ...)

Le moment

- Jour et heure : 09/01/2022 à 19:00
- Moment précis : Pendant un match / la rencontre

Le lieu

- Département : 91
- Adresse : Stade Paul Desgouillons, Rue de la Plaine, Montlhéry, France
- Lieu précis : Sur l'aire de pratique
- Plus d'informations sur le lieu : Stade de football de la ville de Montlhéry



Le CFFP

Le CFFP (Comité Français du Fair Play) a vu le jour en 1983 sous l'impulsion de Nelson PAILLOU et sous le nom d'Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair Play (AFSVPF) et a été abrité par le CNOF jusqu'en 2021.

Il est membre de l'EFPM (European Fair Play Movement) et du CIFP (Comité international du Fair Play) qui est membre du CIO.

Son objectif est de défendre les valeurs du sport ainsi que son code du sportif

Il organise 2 événements importants par an : un forum sur un thème d'actualité ainsi que les Iris du Sport dont l'objectif est d'honorer des acteurs du sport (sportifs, présidents de clubs, arbitres, journalistes...) qui ont fait preuve de fair-play au cours de leur carrière